



L'étincelle

Pour la construction d'un parti des travailleurs
communiste révolutionnaire



Centre
hospitalier
Saint-Denis

Lundi 13 mars 2023

Il n'y a rien à négocier : amplifions la grève et la mobilisation jusqu'au retrait !

Les grèves et manifestations des 7, 8, 9 et 11 mars contre la réforme des retraites, ont confirmé de façon spectaculaire la force et la profondeur de la mobilisation. De l'aveu du ministère, l'affluence aux manifestations du 7 mars a été la plus importante jamais atteinte ! Pendant ce temps, le Sénat a fini de débattre et le texte retourne à l'Assemblée nationale – cette Assemblée où le ministre macroniste Dupond-Moretti fait des bras d'honneur à ses amis de LR ! Mais pour les millions de travailleurs et de travailleuses qui doivent payer d'une vie au boulot les 152 milliards de bénéfices record des patrons du CAC 40 et les cadeaux que leur fait le gouvernement, il n'y a aucun débat : cette réforme ne doit pas passer. De l'argent il y en a, dans les caisses du patronat !

Qu'il la ferme, qu'il cède ou qu'il dégage !

La grève continue dans plusieurs entreprises et services publics, comme à la SNCF, dans les raffineries de Total, chez les éboueurs, les électriciens, dans les ports et docks, les centrales nucléaires ou encore dans des écoles et établissements scolaires... Ceux et celles qui se mobilisent ont bien compris qu'il n'y a rien à attendre d'une rencontre avec Macron, comme l'a demandé en suppliant l'intersyndicale pour le « sortir de son silence ». Le président lui-même l'a envoyée bouler : il n'y a rien à négocier !

Après Jean-Luc Mélenchon, qui voudrait offrir à Macron une sortie « par le haut », ce sont maintenant les directions syndicales qui parlent de « consultation citoyenne ». Mais Macron sait qu'il est minoritaire, pourquoi organiserait-il un référendum ? Pour mieux dissoudre ? Voilà un tour d'apprentis sorciers bien en dessous de la situation. Et il faudrait mettre des forces dans une telle bataille institutionnelle ? Autant les utiliser dans la rue et par la grève pour qu'il retire sa réforme sans condition !

Marine Le Pen appelle aussi au référendum, et espère bien l'échec de la mobilisation, à laquelle elle n'a jamais appelé et qu'elle condamne à la moindre occasion... Elle aussi ferait ses choux gras d'une issue institutionnelle et de nouveaux succès électoraux pour le RN.

Gouvernement, Sénat, Assemblée, avec des 47.1, 47.3, 44.3, ou menace de 49.3 ; intersyndicale et partis institutionnels, avec des consultations citoyennes... Tout ce beau monde cherche sa solution institutionnelle pour enterrer la mobilisation. Mais 90 % de la population active de ce pays sont contre la réforme et n'ont pas renoncé à descendre dans la rue, ni à la grève ou à sa reconduction. Notre mobilisation cette semaine va compter.

C'est nous qui travaillons, c'est nous qui décidons !

C'est ça notre force à nous, travailleuses et travailleurs, qui faisons tourner la société : celle de pouvoir arrêter le pays et la machine à profits.

Car la « consultation » a déjà lieu tous les jours : à chaque vote de grève, à chaque manifestation, à chaque action de grévistes. Les grèves sur les salaires ne se sont pas arrêtées. Dans le Nord, c'est le tour d'une centaine de salariés de Novares, sous-traitant de Toyota, d'être en grève ; à PSA-Stellantis, même les intérimaires se sont mobilisés à Hordain, Vesoul et Mulhouse pour réclamer la prime des embauchés, des augmentations de salaire et des embauches. C'est la même chose dans les transports à Keolis, dans l'aéronautique chez les sous-traitants de Dassault...

Notre mobilisation et nos grèves doivent s'amplifier, se généraliser, la grève doit être reconduite pour mettre réellement tout le pays à l'arrêt, sans donner au gouvernement et au patronat la moindre date ou solution de retour au calme. Allons vers un mouvement qui ne soit pas planifié seulement par les directions syndicales, mais qui décide par lui-même où il va. C'est cela qu'il nous faut préparer, par des assemblées générales, des comités de grève, des assemblées interprofessionnelles...

Oui, la victoire est possible. Il faut continuer à amplifier la grève, ne pas s'arrêter au 15 mars, mais décider des suites pour aller jusqu'au retrait de la réforme et de l'ensemble des attaques du gouvernement et du patronat !

Recalées au casting ?

Dernièrement les équipes des longs-séjours gériatriques ont découvert la dernière sortie com' de la direction du CHSD sur l'ouverture de l'extension...

Filmée le jour de l'inauguration, pas une seule soignante du quotidien n'y apparaît, même pas e... ! Cela traduit bien la réalité du mépris de la direction. Rappelons-nous que ce jour-là, les collègues attendaient de pieds fermes les représentants de l'ARS et du Conseil départemental, pour porter leurs revendications de création de postes, d'augmentation du budget... Mais elles ont clairement été évitées, le parcours était bien fléché sans elles ! Les discours n'oubliaient pas les remerciements hypocrites saupoudré de quelques petits fours mangés par nos chers responsables pendant que les collègues donnaient le repas 5 étoiles des longs-séjours aux résidents.

Chacun son camp !

Urgences, la crise s'aggrave

Devant une dégradation qui ne s'arrête plus, conséquence mais aussi cause du manque de 30 % de médecins urgentistes, la direction du CHU de Bordeaux envisage la fermeture « temporaire » d'un des deux services d'urgence.

Là-bas, les ambulances font la queue devant les différents services d'urgence du département. Des patients sont agglutinés, brancard contre brancard, et attendent des heures avant de voir un médecin. Dans les cliniques, des urgences ferment brutalement plusieurs nuits par semaine, voire des week-ends entiers. Le 15 est complètement débordé, il ne peut plus suivre le rythme de toutes les urgences vitales.

Cette situation catastrophique est semblable, peu ou prou, dans la plupart des hôpitaux du pays. Il serait illusoire de penser que la situation pourrait s'améliorer sans que nous tous, personnel hospitalier de toutes les professions, paramédicaux, médicaux, ouvriers ou administratifs, ne prenions nous-mêmes les choses en main pour imposer une tout autre organisation de l'hôpital et des embauches massives, et pour cela des salaires et des conditions de travail qui respectent chacune et chacun.

Les petites maternités dans le viseur

L'Académie de médecine pointe du doigt le manque de personnel dans les petites maternités et propose de fermer 111 d'entre elles qui réalisent moins de 1 000 accouchements par an. Ceci « pour éviter de mettre en danger les femmes et les enfants ». En l'an 2000 on dénombrait plus de 20 000 lits dans 742 maternités ; en décembre 2019, il n'en restait que 15 057 et un an plus tard, 14 803 répartis dans 478 maternités, chiffre tombé à 471 en 2022. Et cette vague de fermetures risque encore de s'accélérer ! Obliger une femme à faire une heure de voiture ou plus pour accoucher, c'est jouer avec sa santé et celle de son bébé.

La solution, comme dans toutes les structures de soin, c'est au contraire d'embaucher massivement en offrant les conditions de travail et de salaire qui le permettent.

Hôpital public : de nouveaux services de garde vont-ils fermer début avril ?

C'est le 3 avril qu'entre en vigueur une mesure pour plafonner les salaires des médecins intérimaires, qui seraient 10 000 dans les hôpitaux publics. Le but : faire des économies sur ces patriciens qui refusent de travailler en CDI. L'Association des médecins urgentistes a lancé un cri d'alarme estimant que « des centaines de lignes de

garde vont être fermées dans quelques jours » et affirmant que cette loi « va conduire à des fermetures au mépris des malades ». De son côté, le syndicat des médecins anesthésistes affirme que « mettre le pistolet sur la tempe » des intérimaires ne résoudra pas le problème « sans augmentation de l'attractivité des carrières médicales hospitalières ». Faute d'allouer les budgets nécessaires pour améliorer les conditions de travail et de rémunération des médecins hospitaliers, le gouvernement veut donc passer en force. Avec le soutien de la Fédération hospitalière de France dont le président, Arnaud Robinet, a proposé, si nécessaire, « que les préfets puissent réquisitionner les personnels le moment venu ». Une situation qui risque de devenir rapidement explosive.

Étudiants ou salariés : le respect n'est pas une option

Seuls 60,9 % des élèves en soins infirmiers qui ont fait leur rentrée en 2019 ont obtenu leur diplôme en 2022. Certains élèves ont redoublé mais un nombre plus important a suspendu sa formation suite aux traumatismes subis par les étudiants durant leurs stages : « C'est le souci numéro 1 pointé par ceux qui ont jeté l'éponge ou qui veulent arrêter » indique la Présidente du syndicat infirmier (la Fnesi). Harcèlement, maltraitance institutionnelle, etc. Le comble pour une formation qui se veut humaine et bienveillante.

À la poubelle, la réforme des retraites !**CONTRE MACRON****POUR NOS RETRAITES**

En conséquence de la grève des éboueurs sur Paris, les poubelles débordent... Tout comme la colère des grévistes, à qui la réforme imposerait de travailler jusqu'à 59 ans contre 57 ans actuellement, alors que le personnel de la propreté a une espérance de vie de 12 à 17 ans de moins que l'ensemble des salariés. Face au mépris de ce gouvernement, qui se soucie de satisfaire toujours plus les patrons et n'a que faire de la pénibilité de nombreux métiers, la seule réponse, c'est la grève !

Qui reformera la retraite des sénateurs ?

Selon des calculs de Mediapart les sénateurs bénéficient d'un des systèmes de retraite les plus favorables du pays, avec une pension mensuelle moyenne de 4 400 euros. Rappelons que lesdits sénateurs ont adopté il y a quelques jours une mesure visant à supprimer les régimes spéciaux de retraite dont bénéficient notamment les cheminots et les énergéticiens et ce au nom de l'égalité. Mais pas question pour eux de toucher à leur propre régime spécial. Une bande de vieux faux-culs hypocrites mais solidement attachés à leurs privilèges.

Minima sociaux et allocations dans le viseur de Gabriel Attal

Le ministre des Comptes publics, Gabriel Attal, a déclaré sur RMC/BFM TV qu'il « travaille à augmenter la durée de résidence minimale sur le sol français pour l'ensemble des minima sociaux et des allocations sociales ». En gros, il priverait du minimum vieillesse, d'allocations familles et d'aides personnalisées au logement toute personne résidant depuis moins de neuf mois sur le territoire. Une façon, une fois encore, de faire des économies sur le dos des plus pauvres.

CAC 40 : des bénéficiaires insolents !

38 des 40 entreprises du CAC 40 totalisent un bénéfice net de 152 milliards pour 2022, 15 milliards de plus qu'en 2021. Et si Renault affiche un déficit comptable, ce n'est que parce qu'il défalque de ses bénéfices le fait d'avoir dû abandonner sa filiale russe Autovaz. 152 milliards dont on pourrait trouver bien d'autres usages !

